

# AIDE-MÉMOIRE SUR LE GAP

*Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal*

Le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) permet aux personnes sans médecin de famille d'obtenir un rendez-vous médical ou un service de santé pour un besoin semi-urgent ou non-urgent.

La clientèle éligible satisfait aux 2 critères suivants :

## **1. PERSONNE NON INSCRITE AUPRÈS D'UN MÉDECIN DE FAMILLE OU D'UNE INFIRMIÈRE PRATICIENNE SPÉCIALISÉE DE PREMIÈRE LIGNE (IPSPL)**

En guise de rappel, vous pouvez confirmer si un patient est inscrit à un médecin de famille en consultant le Dossier Santé Québec (DSQ), sous l'onglet « Renseignements de l'utilisateur » puis en cliquant sur « Médecin de famille ».

L'information concernant le statut d'un patient inscrit à un groupe de médecins est aussi disponible dans le DSQ. Il est à noter qu'un patient inscrit à un groupe de médecins, a accès au GAP. Voir [Inscription collective/inscription de groupe](#).

**CERTAINS USAGERS VULNÉRABLES ET NON AMBULATOIRES POURRAIENT ÊTRE SUIVIS PAR LES MÉDECINS DU PROGRAMME SAPA (SOUTIEN À LA PERSONNE ÂGÉE) VIA LE SOUTIEN À DOMICILE (SAD). CETTE CLIENTÈLE N'A PAS ACCÈS AU GAP.**

## **2. PERSONNE COUVERTE PAR LE RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC**

À noter que pour l'instant, les usagers sans NAM ne sont pas inclus. Toutefois, pour certains CIUSSS, les usagers réfugiés sous le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) peuvent avoir accès au GAP.

Pour Montréal, la personne n'a pas besoin d'être déjà inscrite au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) pour avoir accès au GAP. L'inscription au GAMF peut se faire par les équipes du GAP.

TERRE  
ANECDOTES  
D'USAGERS  
PETITES HISTOIRES

## Inscription collective/inscription de groupe

À la suite de l'enregistrement sur le GAMF, [un usager peut être inscrit à un groupe de médecins](#). Cette entente se surnomme « inscription collective » ou « inscription de groupe ». Pour obtenir une consultation ou un service de santé avec un médecin ou un professionnel de ce groupe, le patient doit contacter le GAP.

En étant pris en charge par un groupe, le patient ne sera pas sous la responsabilité d'un médecin de famille en particulier. Il pourra rencontrer un professionnel/médecin/IPS différent de ce groupe à chaque rendez-vous.

Même si un patient est sous inscription collective, il demeure en attente d'une inscription individuelle à un médecin (GAMF) et a toujours accès au GAP.

## Communiquer avec le GAP

### 1. Appel du patient via la ligne 811

La clientèle orpheline peut composer le **811, option 3**. À Montréal, le service est ouvert 7 jours/7 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et samedi, dimanche et jours fériés de 8 h à 16 h.

### 2. Référence d'un professionnel

À Montréal, vous pouvez aussi référer directement des patients vers le GAP lorsque votre patient se présente avec un besoin de santé ponctuel et qu' :

**Une situation dépasse vos compétences et elle nécessite l'intervention d'un autre professionnel de la santé**

**ET**

**Un cas complexe nécessite une communication directe de professionnel à professionnel**

**OU**

**Un patient a des difficultés à communiquer ou à réaliser une démarche auprès du GAP**

## Exemples de références pertinentes vers le GAP

La douleur chronique d'un patient semble s'empirer. Vous avez optimisé ses médicaments mais le patient est toujours souffrant.

Une patiente souhaite recevoir un traitement pour une infection urinaire mais le dernier traitement remonte à plus de 15 ans.

Vous avez amorcé un traitement pour traiter le zona d'un patient. Il doit recevoir un suivi médical dans 72 heures.

Vous voulez renouveler l'Aricept d'une patiente mais le renouvellement d'une demande de médicament d'exception est requis. Vous n'êtes pas en mesure d'effectuer le MMSE.

Pour consulter les formulaires de références et les modalités pour référer un patient, consulter l'onglet « Déploiement par CIUSSS » sur notre site web :

- [Formulaires de références](#)
- [Coordonnées des GAP pour professionnels de la santé \(ne pas diffuser aux patients\)](#)

Le GAP n'est pas un service d'urgence ! Si votre patient se présente avec un besoin urgent, il doit être référé vers l'urgence.